

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

---

Sainte-Irène, le 5 octobre 2016

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le mardi 4<sup>ième</sup> jour d'octobre 2016 à 19 h 30 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Alain Gauthier et à laquelle sont présents :

Sébastien Lévesque  
Martin Madore

Nancy Proulx  
Huguette Deschênes

Nelson Thériault

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation.

---

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, Alain Gauthier. Cécile Barrette, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire d'assemblée; Marjolaine Pronovost directrice-générale est aussi présente.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution (172-10-2016)**

Il est proposé par Martin Madore, appuyé par Sébastien Lévesque et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2016
4. Présentation des comptes
5. Lecture de la correspondance
  - a) Confirmation de l'admissibilité à la demande de subvention pour la formation de la nouvelle directrice générale
  - b) Invitation – Fête des Moissons 2016 jeudi 6 octobre – Polyvalente de Causapscal
  - c) Invitation Rémi Massé – Consultation pré-budgétaire mercredi 12 octobre - Sayabec
  - d) Commandite Halloween
  - e) Invitation MRC de La Matapédia – Rencontre publique d'information sur le projet du nouveau centre administratif - jeudi 13 octobre 19h30 – Club de golf
  - f) Comité des résidents de Val-d'Irène – Candidature rejetée
  - g) Certificat de qualification des opérateurs en eaux usées – Remis en mai 2017
  - h) Programme souvenir « Les Voix de la Vallée »
  - i) Invitation au souper des présidents de La Chambre de commerce
6. Rapport du maire et des comités
7. Période de questions
8. Résolution – Demande de subvention Emploi Québec
9. Engagement de la directrice-générale, secrétaire-trésorière
10. Autorisation de signatures par la directrice-générale-secrétaire-trésorière
11. Demande et gestion du compte de la carte de crédit Affaires Visa Desjardins
12. Formation sur PGMégaGest – Système informatique municipale
13. Formation de la directrice-générale par le Groupe Mallette
14. Téléphonie I.P.
15. Implantation et mise à niveau des bornes fontaines sèches
16. Programmation de travaux révisée – TECQ 2014-2018

17. Divers
  - 17.1 Biosor - Réserve
  - 17.2 Patinoire
  - 17.3 Remplacement d'un élu
18. Rencontre avec le Club de Motoneiges Vallée de la Matapédia – Tracé de piste
19. Prochaine séance
20. Période de questions
21. Levée de la séance

adoptée

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2016.**  
**Résolution (173-10-2016)**

Il est proposé par Martin Madore, appuyé par Huguette Deschênes et unanimement résolu d'adopter le **procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2016.**

adoptée

**4. Présentation des comptes**  
**Résolution (174-10-2016)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Sébastien Lévesque et unanimement résolu de payer les comptes du mois d'août au montant de \$ **49,096,12.**

adoptée

**5. Lecture de la correspondance**

- a) Confirmation de l'admissibilité à la demande de subvention pour la formation de la nouvelle directrice générale
- b) Invitation – Fête des Moissons 2016 jeudi 6 octobre – Polyvalente de Causapsal  
Confirmer présences : Alain, Chantal et Marjolaine
- c) Invitation Rémi Massé – Consultation pré-budgétaire mercredi 12 octobre – Sayabec  
Alain sera présent

**d) Commandite Halloween**  
**Résolution (175-10-2016)**

Il est proposé par Huguette Deschênes, appuyé par Nancy Proulx et résolu de faire un don de 25. \$ au service de protection incendie de la MRC de La Matapédia pour l'achat de friandise pour la fête de l'Halloween.

adoptée

- e) Invitation MRC de La Matapédia – Rencontre publique d'information sur le projet du nouveau centre administratif - jeudi 13 octobre 19h30 – Club de golf  
Nancy et Marjolaine seront présentes.

**f) Comité des résidents de Val-d'Irène – Candidature rejetée**  
**Résolution (176-10-2016)**

Il est proposé par Nancy Proulx, appuyé par Huguette Deschênes et résolu de faire parvenir une lettre au comité des Résidents de Val-d'Irène pour les aviser que la demande de la municipalité de Sainte-Irène d'avoir un conseiller sur le comité des Résidents n'était que d'intention collaborative.

adoptée

g) Certificat de qualification des opérateurs en eaux usées – Remis en mai 2017

**h) Programme souvenir « Les Voix de la Vallée »**  
**Résolution (177-10-2016)**

Il est proposé par Martin Madore, appuyé par Nancy Proulx de faire un don de 25\$ à l'Organisme les Voix de La Vallée pour les soutenir dans la réalisation de leur programme souvenir sans toutefois acheter d'espace publicitaire.

adoptée

i) Invitation au souper des présidents de La Chambre de commerce Marjolaine s'est offerte pour représenter la municipalité à cette activité.

**6. Rapport du maire et des comités**

**7. Période de questions**

**8. Résolution – Demande de subvention Emploi Québec**  
**Résolution (178-10-2016)**

Il est proposé par Huguette Deschênes, appuyé par Martin Madore et unanimement résolu que la municipalité de Sainte-Irène accepte la responsabilité du projet subvention salariale 2016 présenté dans le cadre de cette mesure, que Cécile Barrette, secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec. Que la municipalité de Sainte-Irène s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

adoptée

**9. Engagement de la directrice-générale, secrétaire-trésorière**  
**Résolution (179-10-2016)**

Il est proposé par Nancy Proulx, appuyé par Huguette Deschênes et unanimement résolu d'engager madame Marjolaine Pronovost comme directrice-générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Irène; de mandater monsieur Alain Gauthier, maire ainsi que madame Huguette Deschênes, conseillère responsable du personnel de bureau pour la signature du contrat de travail et du serment d'office de cette dernière.

adoptée

**10. Autorisation de signatures par la directrice-générale, secrétaire-trésorière**  
**Résolution (180-10-2016)**

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Martin Madore et unanimement résolu que Mme Marjolaine Pronovost soit autorisée à signer tous les contrats, titres, effets bancaires, ou autres documents qui seraient requis pour la gestion et les opérations du compte à la Caisse Desjardins Vallée Matapédia. Il est aussi résolu que Mme Marjolaine Pronovost soit désignée administrateur principal pour le service AccèsD Affaires et qu'elle soit autorisée à effectuer des transactions (paiements de factures et remises gouvernementales) avec sa simple signature à même AccèsD Affaires.

adoptée

**11. Demande et gestion du compte de carte de crédit Affaires Visa Desjardins (Résolution (181-10-2016))**

Il est proposé par Nancy Proulx, appuyé par Nelson Thériault et unanimement résolu que :

1. La municipalité de Sainte-Irène délègue, à la personne identifiée ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission d'une carte Visa Desjardins Affaires, incluant le renouvellement à l'échéance et le remplacement si nécessaire, et ce, avec la limite de crédit octroyée par la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
2. Que la municipalité de Sainte-Irène soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation de cette carte et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la limite de crédit applicable, ainsi que des intérêts et des frais applicables;
3. Que la municipalité de Sainte-Irène s'engage à ce que la carte soit utilisée selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération l'accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
4. Que la personne désignée ci-après soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard de la carte émise, incluant toute majoration de la limite de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à cette carte :
5. Que la personne identifiée ci-après puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte de carte, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une carte, la répartition et la modification de la limite de crédit autorisée de la carte ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés à la carte, le cas échéant;
6. **Nom de la personne déléguée : Marjolaine Pronovost, directrice générale et secrétaire-trésorière.**

adoptée

**12. Formation sur PGMégaGest – Système comptable (Résolution (182-10-2016))**

Il est proposé par Huguette Deschênes, appuyé par Sébastien Lévesque et résolu d'inscrire madame Marjolaine Pronovost à la formation sur le web pour PGMégaGest au coût de 2080. \$ plus taxes.

adoptée

**13. Formation de la directrice générale par le Groupe Mallette (Résolution (183-10-2016))**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Nancy Proulx et résolu de mandater la firme comptable Mallette pour une formation à la nouvelle directrice générale, madame Marjolaine Pronovost sur les particularités de la tenue de livre municipale dans un contexte de comptabilité informatique. Le coût estimé maximum pour une formation de 33 heures est de 5,000.\$

adoptée

14. **Téléphonie I.P.**

Remis au mois prochain, Steeve Dufour va nous rencontrer à la séance de travail.

15. **Implantation et mise à niveau des bornes fontaines sèches**  
**Résolution (184-10-2016)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Nancy Proulx et résolu de remettre les travaux d'implantation et de mise à niveau de 3 bornes fontaines sèches à 12,000\$ chaque devant être installées au ruisseau branche Gagné et à la route Sainte-Irène soit remise au budget 2018. Qu'une demande de rencontre avec monsieur Ghislain Paradis soit prévue pour la séance de travail du jeudi 27 octobre prochain.

adoptée

16. **Programmation de travaux révisée – TECQ 2014-2018**  
**Résolution (185-10-2016)**

Il est proposé par Nancy Proulx, appuyé par Hugette Deschênes et résolu ce qui suit :

**Attendu que :**

° « **La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux-ci-jointe, comporte des coûts réels vérifiés et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.** »

° La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

° La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Il est résolu que :**

° La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

° La municipalité s'engage à être la seule responsable et à décharger le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

° La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

° La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

° La municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

adoptée

17. **Divers**

18. **Rencontre avec le Club de Motoneige de la Vallée de la Matapédia – Tracé de piste**

Remis à la séance de travail.

19. **Prochaine séance**

Séance de travail : jeudi 27 octobre 2016, 19h30

Séance régulière : lundi 07 novembre 2016, 19h30

20. **Période de questions**

21. **Levée de la séance**

**Résolution (186-10-2016)**

Il est proposé par Martin Madore, appuyé par Nelson Thériault et unanimement résolu de lever la séance à 21 h 10.

adoptée

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière adjointe

## COPIE DE RÉSOLUTION

Sainte-Irène, le 5 octobre 2016

À une session régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Irène tenue le mardi 4<sup>ième</sup> jour d'octobre 2016 et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Sébastien Lévesque  
Martin Madore

Nancy Proulx  
Huguette Deschenes

Nelson Thériault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Gauthier. Cécile Barrette, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

---

### **Autorisation de signatures par la directrice-générale, secrétaire-trésorière** **Résolution (180-10-2016)**

Il est proposé par Sébastien Lévesque, appuyé par Martin Madore et unanimement résolu que Mme Marjolaine Pronovost soit autorisée à signer tous les contrats, titres, effets bancaires, ou autres documents qui seraient requis pour la gestion et les opérations du compte à la Caisse Desjardins Vallée Matapédia. Il est aussi résolu que Mme Marjolaine Pronovost soit désignée administrateur principal pour le service AccèsD Affaires et qu'elle soit autorisée à effectuer des transactions (paiements de factures et remises gouvernementales) avec sa simple signature à même AccèsD Affaires.

adoptée

Copie certifiée conforme  
Donnée à Sainte-Irène  
ce 5<sup>ième</sup> jour d'octobre 2016

---

Cécile Barrette